



Union des syndicats CGT de Paris
85 rue Charlot 75140 PARIS cedex 03
Téléphone : 01.44.78.53.31
Télécopie 01 48 87 89 97
Courriel : cgt.paris@wanadoo.fr
www.cgtparis.fr
CCP 27 46 74 P Paris

Monsieur DELANOE
Maire de Paris
Messieurs les Présidents,
des Groupes Politiques de Paris
Hôtel de Ville
75196 PARIS RP

Paris, le 20 novembre 2012

P/Mairie de Paris 2012

Lettre à Monsieur Bertrand DELANOE, Maire de Paris et aux Présidents des Groupes Politiques de Paris sur la protection sociale

Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents de Groupe,

Nous voulons vous interpeller sur la politique de protection sociale à Paris qui va à l'encontre de l'intérêt des personnels, des assurés sociaux et des malades.

Les lois HPST, sécuritaires et de financement de la sécurité sociale, votées par le gouvernement précédent, attaquent et fragilisent toutes les structures de soins, d'accueils et gestions. Ces lois n'ont comme objectif que la seule marchandisation de la protection sociale.

Notre organisation syndicale, s'est opposé, depuis la création de la sécurité sociale, à toutes les lois françaises ou européennes remettant en cause les décisions mises en œuvre en 1946 par le ministre Ambroise Crozat.

Monsieur le maire, le 10 mai 2010 nous avons rencontré Mme de BAYSER et Mme le Docteur LEVY, membres de votre cabinet, sur la protection sociale à Paris et plus particulièrement sur les enjeux de santé.

Depuis cette dernière rencontre, la situation c'est profondément aggravée. Nous vous avons adressé plusieurs courriers, vous alertant de la tragédie vécue par les salariés et la population. Ceux-ci sont restés sans réponse, tout comme le courrier que nous avons envoyé aux députés élus lors des dernières élections législatives de 2012. Il faut sans doute y voir le fait que la proximité avec les salariés et citoyens ne sont utiles que pendant les campagnes électorales !?

En 2010, nous avons signalé à vos représentantes que les structures de psychiatrie étaient totalement exclues des débats sur les enjeux de santé. A ce jour rien n'a changé. Pire une communauté hospitalière de territoire pour la psychiatrie est sur le point de voir le jour. Les personnels et leurs organisations syndicales y sont fortement opposés. Ce projet de CHT est dangereux pour les malades, les familles et les personnels.

A la fin de cette réunion, nous avons débattu de la situation des hôpitaux l'AP-HP et des structures de la sécurité sociale, des lois cités précédemment et des rapports qui les accompagnent. Nous avons clairement expliqué que ceux-ci allaient dégrader les conditions de travail des personnels, les conditions d'accueils, de soins et de gestions des dossiers des assurés sociaux.

Aujourd'hui c'est un fait, la situation est alarmante et vous avez la responsabilité de ce qui se passe à Paris. Vos élus qui siègent dans les conseils de surveillance, ont validé les décisions allant dans le sens du capital et ont refusé celles privilégiant le progrès social, plaçant l'être humain comme centre d'intérêt principal.

Voici ce que vivent, Messieurs les élus, les personnels et la population parisienne au quotidien.

Les salariés, de la CPAM, de la CAF, de pôle emploi, des urgences, les infirmières dans les services des hôpitaux sont régulièrement agressés. Les reportages des médias le confirment.

Les assurés sociaux, les allocataires sont confrontés à des délais d'attentes de plusieurs heures dans les centres d'accueils de la CPAM, de la CAF et les urgences des hôpitaux publics. Les délais d'attentes pour avoir un rendez-vous avec un médecin vont d'un mois à six mois, allant jusqu'à un an pour se faire opérer.

Les personnels se voient imposer une intensification des organisations de travail au titre de la productivité, amenant des situations de travail dangereuses de type burn-out, voire irréversible tel que le suicide. Nous vous rappelons que les chiffres des accidents du travail progressent. La compétitivité et la règle d'or que certains d'entre vous ont avalisé en octobre 2012 vont détériorer encore plus les situations dépeintes auparavant.

A Paris 6 hôpitaux publics, (3 APHP : Hôtel Dieu, Pitié-Salpêtrière et Fernand Vidal), (3 psychiatriques : Henri EY-Perray-Vaucluse, Sainte Anne, Maison Blanche) 3 hôpitaux ESPIC (ASM 13, hôpital Saint Joseph, gardiens de la paix) et les secteurs psychiatriques des hôpitaux de Perray- Vaucluse(91) et des hôpitaux de Saint Maurice(94) travaillant sur Paris, pourraient fermer ou être lourdement restructurés.

A Paris 11 centres d'accueil de la CPAM, 1 CAF, 1 CRAMIF et 25 agences pôles emplois pourraient fermer, fusionner ou être restructurer. 4 centre de la CPAM sont annoncés pour fermeture définitives dans les 8 mois : Saint Charles 15^{ème}, Leclerc-Orléans 14^{ème}, Buttes aux Cailles 13^{ème}, Jouffroy-Tocqueville 17^{ème} et 1 CAF Pot de Fer 5^{ème}.

Les annonces faites par Madame la ministre du logement sur la vente des patrimoines, les projets de la ville de Paris liés à ceux de l'île de France, les conventions passées avec les établissements de la fonction publique ou services publics en réseaux (ZAC rive gauche, Batignolles) confirment la volonté de la ville de Paris, avec l'aide des partis de droite ou de la sociale démocratie, de valider les orientations européenne (Maastricht Amsterdam, Lisbonne etc...) appuyé par les gouvernements de droite et de gauche sur la marchandisation de la protection sociale et de la casse du système solidaire de protection sociale.

A Paris la vente des terrains publics s'accroît, hôpital Pitié-Salpêtrière, Batignolles, petite ceinture etc... certaines cessions bloqueront le développement de Paris en terme de transport, de réponses aux besoins de proximité sur la protection sociale.

Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents de groupe, notre organisation ne peut pas laisser saccager, ce qui fut construit par le Conseil National de la Résistance et les élus progressistes au sortir de la seconde guerre mondiale. Nous vous demandons de mettre un coup d'arrêt aux décisions néfastes prises sur la protection sociale à Paris et de peser pour un moratoire sur ces enjeux, comme les fédérations CGT des organismes sociaux, de la santé et de l'action sociale l'ont demandé à leur ministère de tutelle.

Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents de groupe, il est urgent de stopper le projet de fermeture de l'Hôtel Dieu, parce que 9 arrondissements n'auront plus d'hôpital public, qu'il y a danger sur la gestion de la trésorerie de l'APHP faite par les finances publiques et de stopper le projet de fermeture de l'agence Saint Charles de la CPAM, parce que le centre et l'ouest de Paris sont confrontés à la désertification des centres d'accueil, de santé, de la sécurité sociale, mutualistes et communaux, alors que l'est parisien manque, lui, de médecins généralistes. Toutes ces décisions et projets pèsent lourdement sur le quotidien des parisiens.

Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents de groupe, nous souhaitons vous rencontrer pour vous faire part de notre mécontentement au regard des écrits restés sans réponse et de vous faire des propositions sur la protection sociale à Paris.

Notre organisation syndicale a commencé une campagne sur la protection sociale à Paris dans le cadre de la campagne faite par la CGT au niveau national. Nous mènerons des actions de manifestations et de grève jusqu'aux élections municipales pour permettre à vos administrés d'exercer leur libre choix dans leur votes. Nous les tiendrons informés de vos positions, pour aider nos concitoyens à prendre les bonnes décisions en 2014.

Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents de groupe, dans l'attente d'une rencontre sur la situation globale de la protection sociale à Paris, veuillez agréer nos salutations les plus cordiales.

Patrick PICARD
Secrétaire général
Union des syndicats CGT de Paris

